

<http://www.snetap-fsu.fr/18-mars-2008-journee-d-action.html>



# 18 mars 2008 : journée d'action second degré

- Nos Actions - Archives - 2007-08 - Archives -

Date de mise en ligne : mardi 11 mars 2008

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Participez nombreux à l'Assemblée Générale unitaire des personnels organisée dans votre établissement

Organisée dans le cadre de la circulaire sur l'exercice des droits syndicaux au MAP, cette réunion sera pour vous l'occasion de vous informer et de donner votre avis sur les dossiers d'actualité :

- **Moyens et structures de l'EAP** pour la rentrée 2008
- le point sur les moyens après les annonces du Ministre,
- le point sur les structures après le [CTPC-DGER](#) et le [CNEA](#),
- incidences sur les emplois dans l'établissement,
- incidences sur l'organisation des enseignements, (regroupements de classes, de sections...)
- recensement des emplois d'ATS [\[1\]](#) supprimés, des emplois précaires...
  
- **Bac Pro en 3 ans**
- orientations de la DGER et revendications de l'intersyndicale,
- incidences à terme de la suppression du [BEPA](#) pour les élèves et sur les structures et les emplois dans l'établissement...
- comment s'opposer à la disparition du cursus en 4 ans ?
  
- **Rapport Pochard sur l'évolution de la condition enseignante**
- préconisations du rapport,
- exigences sur le respect des statuts...

Pour en savoir plus sur le rapport Pochard, vous pouvez [consulter le dossier réalisé par le Snes-FSU](#).

- **Quelles modalités pour les actions à venir ?**

## Participez aux manifestations unitaires des personnels du second degré organisées dans les départements

Avec les collègues de l'Education Nationale, [à l'appel de l'intersyndicale de l'EN, FSU](#) (Snes-Snep-Snuep), Snfolc-FO, Unsen-[CGT](#), [SUD](#) Education et de l'intersyndicale de l'EAP.

<a href='http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/2008-03-10\_Action\_18\_mars\_Comm\_Intersynd.pdf' title='PDF - 168.2 ko' type='application/pdf'>



### Communiqué intersyndical MAP du 10 mars 2008

Pour connaître les modalités d'organisation de ces manifestations, consultez le (ou la) secrétaire départemental(e) du Snetap-FSU ou la [section départementale de la FSU](#)

---

[1] ATS : Personnels Administratifs, Techniques (hors filière ouvrière) et de Santé